

29 juin 1970

Allocution devant les chefs d'entreprises

Messieurs,

Je vous remercie d'avoir accepté mon invitation.

L'objet de cette réunion est d'amorcer le processus par lequel le français deviendra partout au Québec la langue de travail.

Notre gouvernement est décidé à prendre toutes les mesures nécessaires à la poursuite de cet objectif majeur de sa politique.

L'histoire, la tradition, la géographie ont voulu que le Québec soit majoritairement de langue française. C'est une réalité que tous les Québécois doivent assumer, qu'ils fassent ou non partie de la majorité linguistique. Est-il nécessaire de rappeler que ce pays auquel nous appartenons n'a de raison d'être et de sens qu'avec la présence d'un Québec prioritairement français.

D'aucuns, parmi nos compatriotes, ont choisi la voie de la rupture pour atteindre cet objectif. Nous croyons, quant à nous, que le régime fédéral est le mieux approprié pour favoriser le plein épanouissement des spécificités culturelles et linguistiques des communautés qu'il associe. Sous réserve, bien sûr, que la division des pouvoirs et des compétences assure à chaque membre de la fédération la possibilité d'épanouir au mieux les traits originaux de sa personnalité.

L'un de ces traits originaux, le plus essentiel et le plus important, est la langue parlée par la majorité des citoyens québécois. C'est dans sa propre langue, je le répète, que le Canadien français aspire à contribuer à la croissance du Québec et du Canada. La vérité force à dire que cette aspiration légitime a été souvent niée dans les faits, beaucoup plus par la pression naturelle d'un environnement anglophone que par une conspiration de ceux qui détiennent la puissance économique et financière.

Nous avons pris pour acquis jusqu'ici que la seule maîtrise de la langue anglaise ouvrait la voie du succès et de la réussite, reléguant ainsi la langue française au rang d'une langue seconde, simple véhicule de culture ou de folklore.

Ce temps est fini: s'il est vrai qu'une langue n'a de raison de vivre que par son utilité, s'il est vrai que la langue que nous parlons marque le caractère particulier de notre fédération, s'il est vrai que le français porte au même titre que l'anglais, non seulement des valeurs d'enrichissement culturel mais aussi des réalités du monde technologique, il est alors impératif que nous mobilisions nos efforts afin d'assurer partout son rayonnement et sa promotion.

Je vous presse d'agir avec le plus de rapidité possible car la situation est urgente. Il nous faut donner la preuve, au cours des prochaines années, que le Québécois francophone est capable, sans briser les liens qui l'unissent au Canada, de travailler, de vivre et de réussir dans sa propre langue.

Si nous devions faillir à cette tâche primordiale, lourdes seraient les conséquences sur notre avenir.

J'aime mieux croire que nos efforts conjugués, ceux du gouvernement et ceux du secteur privé porteront fruits à brève échéance. Faire du français la langue de travail au Québec ne me semble pas un pari démesuré pour une société qui a déjà donné tant de témoignages de sa facilité d'adaptation au changement et de la qualité de ses ressources humaines. L'équipe gouvernementale que j'ai la responsabilité de diriger proposera au cours des prochaines semaines et des prochains mois, une série d'initiatives dont l'application ne pourra avoir que des effets bénéfiques sur la vitalité du français au Québec. Je suis certain que ces initiatives qu'évoqueront tout à l'heure le ministre des Affaires culturelles et le ministre d'État à l'Industrie et au Commerce seront bien accueillies par les cadres et dirigeants d'entreprises.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration. Cette collaboration, elle est essentielle. Sans elle, il serait illusoire d'entreprendre les étapes qui font l'objet de la présente réunion.

Aussi, je suis confiant que, sans porter atteinte à aucun des droits fondamentaux de tous nos concitoyens, nous réussirons faire du français la langue de travail au Québec.